



Date de parution : novembre 2005
Périodicité : hebdomadaire
Diffusion : 62 223

QUESTIONS À

ERIC AGUETTANT, président du Syndicat national des utilisateurs de grues (Snug)

« Nous sommes en guerre contre le shuntage de la sécurité des grues »

M La profession du levage vise

le «zéro accident en 2007». Est-ce réaliste ?

L'objectif est ambitieux et ce ne sera pas facile. Nous n'y parviendrons pas seuls. Tous les acteurs – nos clients, les organismes de prévention, etc. – doivent se mobiliser pour que nous n'ayons plus à déplorer d'accidents graves. Prenons exemple sur nos homologues anglais qui sont parvenus à une organisation exemplaire. Ceci grâce, en particulier, à la mise en place d'un « superviseur » chargé de faire le lien entre l'opérateur et le chantier.

M Qu'attendez-vous de l'entreprise qui fait appel à vos services ?

Dans 80 % des cas, nous intervenons en location de grues avec opérateurs. Ce que je qualifie de « taxi-grue », car nos clients ont tendance à oublier que louer une grue mobile, ce n'est pas louer un camion-benne. En effet, pour travailler en sécurité, l'opérateur doit, au minimum, être informé des risques de l'environnement dans lequel il va évoluer : lignes électriques sous tension, sol instable, canalisations d'eau ou de gaz...

M Vous préconisez donc de mieux «intégrer» votre intervention dans l'organisation des tâches du chantier ?

Exactement. Lorsque nous intervenons en location de grue, nous n'avons aucune information préalable sur le site. Au contraire, lorsque nous sommes co-contractant, autrement dit, lorsque nous avons toutes les cartes en main, tout se passe bien. C'est pourquoi nous souhaitons mieux travailler avec la FFB, la FNTP et les assureurs pour mettre en place une « charte de bonnes pratiques » de location. Pour l'heure, nous proposons un devis-type très renseigné qui consigne la mission à réaliser. A ce



document, nous souhaitons adjoindre un « bon de prise en charge sécurisée », signé par le client à l'arrivée de la grue mobile sur chantier, qui détaille les informations relatives au site.

M Comment comptez-vous lutter contre la désactivation du contrôleur d'état de charge ?

Nous sommes en guerre contre le « shuntage » du contrôleur d'état de charge (CEC) qui, rappelons-le, est le principal organe de sécurité des grues mobiles. Il ne viendrait pas à l'idée d'un utilisateur de nacelles de mettre sa vie en danger en désactivant le CEC. Cette pratique découle de la pression, hostile ou amicale, des responsables de chantier. En travaillant à une définition claire des responsabilités, nous réussirons à supprimer cette pratique totalement interdite. Dans cette optique, nous recadrerons nos personnels.

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN BEIDELER ■